



JUIN 2022

Diagnostic territorial de la mobilité résidentielle des seniors aux niveaux intra et inter-communaux au sein du territoire de Lausanne Région

Rapport d'étude réalisé par:



MICROGIS
solutions
sur mesure

RAPPORT D'ÉTUDE

Diagnostic territorial de la mobilité
résidentielle des seniors aux niveaux
intra et inter-communaux au sein du
territoire de Lausanne Région



TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE ET OBJET À L'ÉTUDE	1
APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	1
ANALYSE DE LA STRUCTURE SOCIALE DES MÉNAGES SENIORS	1
ANALYSE DU CONTEXTE ET DES CONDITIONS DE LOGEMENT DES SENIORS	1
ANALYSE DE MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DES SENIORS	2
DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DES SENIORS ET SES DÉTERMINANTS	2
SOURCES DE DONNÉES ET CLASSIFICATIONS RETENUES	2
DIAGNOSTIC DE LA STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DE SENIORS	5
STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION SENIORS	5
COMPOSITION DE LA POPULATION DE SENIORS SELON LES GENRES	13
STRUCTURE DES MÉNAGES DE SENIORS SELON LEUR STATUT MATRIMONIAL	14
DIAGNOSTIC DE LA MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DE LA POPULATION DE SENIORS	15
MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DE LA POPULATION SENIORS	15
PROFIL DE LA MIGRATION DES SENIORS À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION	17
RÔLE DE LA DÉTENTION DU LOGEMENT DANS LA MIGRATION DES SENIORS	20
RÔLE DE LA TAILLE DU LOGEMENT DANS LA MIGRATION DES SENIORS	21
RÔLE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE PROXIMITÉ POUR LES SENIORS	22
PROSPECTIVE SUR L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE SENIORS	26
CONCLUSION	28
LE MOT DE LA FIN	29
ANNEXES	30

CONTEXTE ET OBJET À L'ÉTUDE

L'Association Lausanne Région, au travers de sa commission Seniors, a pour objectif de compléter les éléments d'analyse dont elle dispose sur la thématique des seniors sur son territoire. À cette fin, le sujet de la mobilité résidentielle ou migration des seniors a été identifié. Il fait l'objet de la présente étude et prend la forme d'un diagnostic territorial pratiqué à différentes échelles.

Plusieurs éléments, à même de broser un portrait de la mobilité résidentielle en question, de son évolution et d'identifier les forces qui l'animent pour ce segment de population dans la région, sont amenés. Le diagnostic proposé s'appuie sur une lecture de plusieurs facettes de la population

en question, à l'exemple des typologies urbaines des différentes localités et quartiers du périmètre ou encore des caractéristiques socio-démographiques, socio-économiques et socio-culturelles des ménages, des conditions de logement des seniors et de l'accessibilité aux services de proximité pour en évaluer les effets sur la mobilité résidentielle des seniors.

L'objectif final de la présente étude est de dresser une liste de constats localisés sur la mobilité résidentielle, d'identifier les synergies entre les différents espaces de la région et de finalement déterminer les enjeux de la mobilité résidentielle au sens large pour les seniors de la région lausannoise.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche adoptée s'appuie sur une analyse statistique des caractéristiques des ménages de seniors du périmètre de Lausanne Région.

La démarche a été segmentée en trois analyses sectorielles qui traitent de la structure sociale de la population étudiée, des conditions d'habitation

et de la mobilité résidentielle avant de procéder à une lecture transversale de celles-ci pour constituer le diagnostic à proprement parler. Les différentes composantes d'étude mentionnées sont détaillées ci-dessous.

ANALYSE DE LA STRUCTURE SOCIALE DES MÉNAGES SENIORS

Cette première partie porte sur la synthèse factuelle des **traits socio-démographiques, socio-économiques et socio-culturels de la population de seniors** de la région lausannoise dans le but de broser un portrait statistique et géographique de ce segment de population et de son **évolution** sur les 10 dernières années. Cette synthèse four-

nit les bases d'une lecture des flux de déménagement, des conditions de logement et de la mobilité résidentielle des seniors par la suite. Un accent particulier est mis sur l'analyse de la structure des ménages, dans le but notamment d'identifier le degré d'isolement des personnes au sein de leur ménage.

ANALYSE DU CONTEXTE ET DES CONDITIONS DE LOGEMENT DES SENIORS

Le but de cette seconde partie est de mettre en évidence les **caractéristiques des logements** des seniors au sein du périmètre de Lausanne Région.

Les conditions d'habitation des seniors sont lues au travers de plusieurs prismes, à l'exemple du type de logement (maison individuelle, locatif, etc.), du type

de détention (propriété individuelle, location, coopérative), de la taille (nombre de pièces, surface) ou encore du niveau de loyer.

Ce diagnostic des caractéristiques «intramuros» des logements est complété par une analyse «extramuros» de la diversité des différents services administratifs, commerciaux, culturels ou de santé et de leur accessibilité pour le voisinage.

ANALYSE DE MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DES SENIORS

En complément à la lecture de l'état des conditions de logement des seniors, une analyse de la mobilité résidentielle **des personnes retraitées** ou en passe de l'être permet de renforcer le diagnostic proposé. La lecture des flux engendrés par les déménagements de ménages de seniors offre une vue factuelle des caractéristiques de la mobilité résiden-

Cette analyse du contexte de résidence des seniors a pour objectif à la fois de définir la **qualité de l'environnement d'habitation** et d'identifier les éventuels moteurs d'un déménagement.

Finalement, le portrait de l'environnement de résidence des seniors sera complété par une lecture de la **mixité générationnelle** du contexte.

DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DES SENIORS ET SES DÉTERMINANTS

Une **lecture transversale** des différents pans d'analyse a pour but de poser un diagnostic global sur la thématique de la résidence des seniors au sein du périmètre. Cette lecture a pour objectif de faire le point sur la situation et les tendances d'évolution et ainsi identifier **les enjeux actuels et futurs** pour les collectivités de la région. Un accent particulier

tielle des seniors dans le but d'en identifier les **déterminants**. Cette mobilité est décomposée selon les traits sociaux (démographie, économie et culture) des personnes impliquées, leur âge ou encore le lieu de résidence passé/actuel. L'ampleur et l'évolution des mouvements sont mises en évidence dans le but d'identifier et quantifier les **tendances**.

SOURCES DE DONNÉES ET CLASSIFICATIONS RETENUES

Les **données** impliquées dans les différentes analyses proviennent pour l'essentiel des données individuelles du **Recensement fédéral de la population** pour la période allant de 2010 à 2019, en particulier celles du relevé des registres communaux et celles du relevé structurel de la population. L'analyse de ces sources permet de segmenter encore la popu-

est mis sur l'identification **des centralités**, des relations entre les localités (au sein des communes) et sur les rôles qu'elles peuvent jouer dans la migration des seniors dans la région. Finalement, une analyse prospective sur les évolutions pressenties, selon les tendances des seniors au sein du périmètre, est proposée dans le but de cerner les enjeux de demain.

lation de seniors en groupes d'âges. De plus, les statistiques fédérales des bâtiments et logements ainsi que la statistique structurelle fédérale des entreprises et des activités sont valorisées. Finalement, les analyses de proximité et d'accessibilité aux services s'appuient sur des données de réseaux de transports privés et publics établies pour MICROGIS.

La population de seniors est divisée en trois groupes d'âge principaux que sont :

LES JEUNES RETRAITÉS qui correspondent aux personnes de 65 à 74 ans	LES ÂÎNÉS qui correspondent aux personnes de 75 à 84 ans	LES GRANDS ÂÎNÉS qui correspondent aux personnes de 85 et plus
--	---	---

S'il est toujours hasardeux de catégoriser les seniors sur la seule base de leur âge du fait de la très grande variabilité des profils d'activité et de santé des personnes âgées, les trois catégories statistiques rete-

nues s'appuient néanmoins sur des groupes de bonne homogénéité au sens des comportements.

Les vingt-sept communes du périmètre en question sont regroupées en quatre **secteurs** que sont :

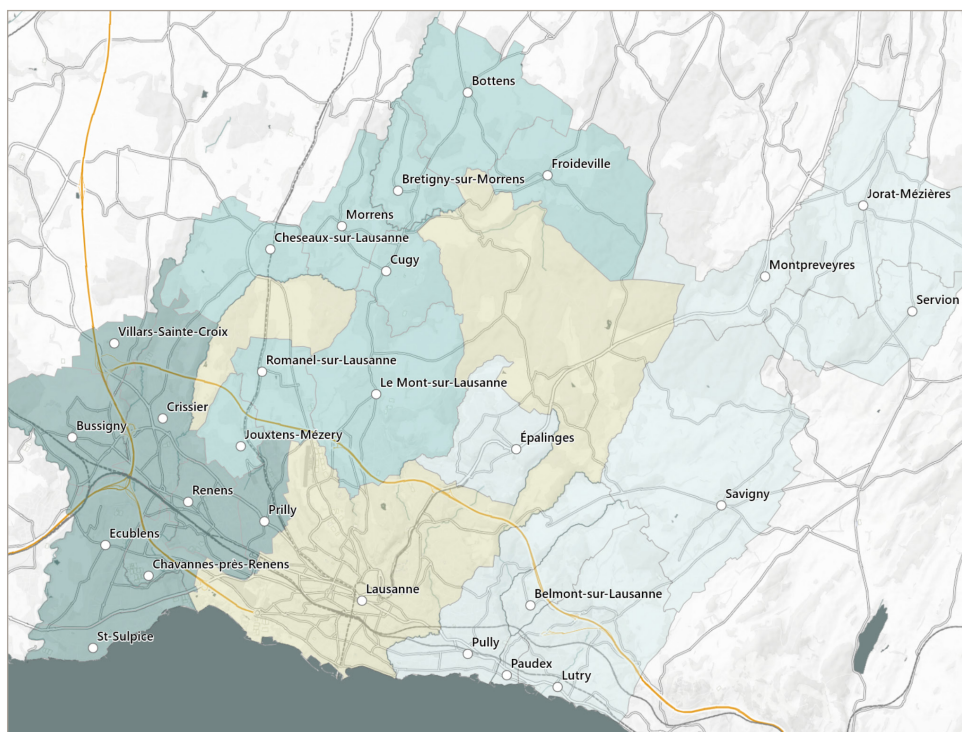


Figure 1 | Carte des quatre secteurs retenus pour l'étude au sein du périmètre de Lausanne Région

- Le secteur Ouest** qui regroupe les huit communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix.
- Le secteur Nord** qui regroupe les neuf communes de Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Froideville, Jouxten-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens et Romanel-sur-Lausanne.
- Le secteur Est** qui est composé des neuf communes de Belmont-sur-Lausanne, Epalinges, Jorat-Mézières, Lutry, Montpreveyres, Paudex, Pully, Savigny et Servion.
- Le secteur Lausanne** qui correspond à la commune du même nom.

DIAGNOSTIC DE LA STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DE SENIORS

STRUCTURE PAR ÂGE DE LA POPULATION SENIORS

Le diagnostic démographique de la population de seniors s'appuie en premier lieu sur une lecture de la structure par âge de la population en général et des seniors en particulier.

De manière générale, la pyramide des âges de la région présentée sous une forme « couchée » sur

le côté, à la figure 2 ci-dessous, met en évidence la représentativité des différents âges au sein de la population.

La structure en question est caractérisée par plusieurs éléments clés du cycle de vie des personnes.



Figure 2 | Pyramide des âges de la région avec l'âge unitaire selon l'axe horizontal et sa part au sein de la population totale selon l'axe vertical (année 2020)

Premièrement, les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (de 0 à 24 ans) affichent une relative stabilité autour de 1.0% par âge unitaire ce qui correspond à la moyenne, à l'exception des préscolaires et des jeunes adultes qui affichent une représentativité supérieure (1.2% environ). Ceci tient d'une part au caractère urbain de la région ce qui

implique qu'une part des enfants quitte le périmètre avant leur scolarisation. D'autre part, ces constats sont expliqués par la présence des hautes écoles au sein de la région ce qui implique une arrivée de jeunes adultes pour leur formation tertiaire.

Deuxièmement, les jeunes actifs (de 25 à 39 ans) présentent les parts les plus élevées (1.6% voire plus) en lien avec le dynamisme économique de la région. Cette forte représentativité est à l'origine de la part d'enfants observée. Les adultes actifs (de 40 à 54 ans) affichent également une forte représentativité au sein de la région autour des 1.4%. Les actifs plus âgés (de 55 à 64 ans) présentent une part en baisse progressive passant de 1.4% à 0.8%. Ceci tient pour l'essentiel à la migration vers d'autres régions des familles dont les enfants ont quitté le foyer, phénomène avant tout urbain.

Troisièmement la population de seniors présente de manière attendue une part stable à 0.8% entre 65 et 74 ans qui par la suite baisse pour atteindre

0.4% à 85 ans et s'éteindre progressivement dès 95 ans.

Dès lors, deux moments particuliers sont identifiés au sein de la structure d'âge des seniors avec une première phase stable qui correspond aux jeunes retraités et une deuxième phase en décroissance qui est constituée des aînés et des grands aînés.

L'âge moyen de la population de seniors pour le périmètre de la région considérée dans son ensemble atteint 75.4 ans. Cette valeur doit servir de référence pour la lecture par la suite des profils des différents secteurs

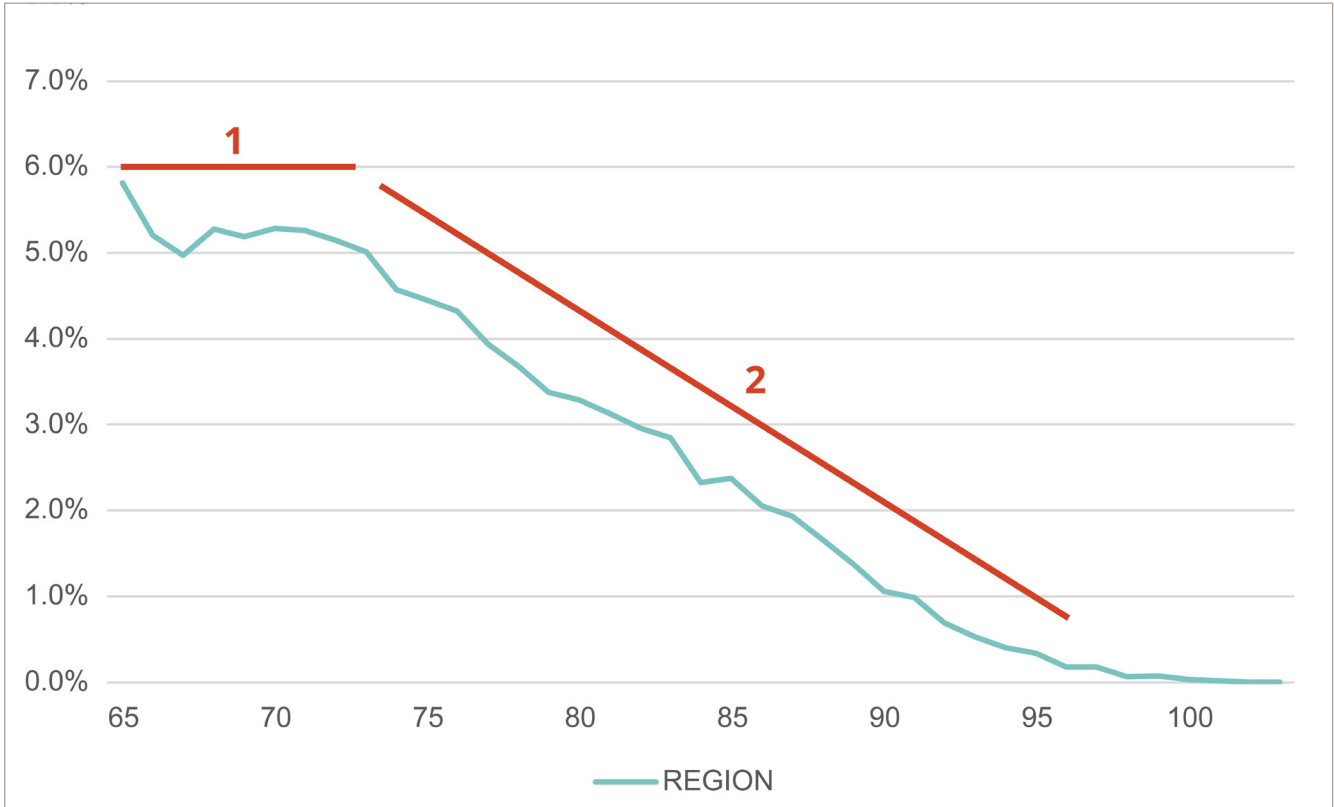


Figure 3 | Pyramide des âges de la région selon l'âge et la part au sein des 65 ans et plus (2020)

La lecture par secteur a pour objectif d’identifier les éventuelles variabilités de profils au sein de la région et d’en déduire les enjeux localisés.

Le poids des secteurs en termes de nombre de seniors est très variable et va jouer un rôle important dans les effets de compensation entre eux. La répartition des quelque 45’000 seniors de la région met en évidence le déséquilibre entre les secteurs, commençant par la place prépondérante du secteur Lausanne (44%). Les deux secteurs de l’Ouest (24%) et de l’Est (23%) présentent des tailles moyennes qui cumulées viennent contrebalan-

cer la taille prépondérante du secteur Lausanne. Finalement, le secteur Nord est le plus petit avec une population de seniors qui atteint 9% du total de la région.

Les valeurs en question sont rapportées dans le tableau ci-dessous lequel présente les principales caractéristiques démographiques (groupes d’âge et genres) par secteur et pour la région dans son entier.

NOMBRES ABSOLUS										
	Jeunes retraités			Aînés			Grands aînés			Au global
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Lausanne	4'017	5'510	9'527	2'552	4'141	6'692	953	2'194	3'148	19'367
Secteur Est	2'347	2'915	5'262	1'497	1'986	3'483	495	898	1'393	10'137
Secteur Nord	1'118	1'285	2'402	603	667	1'270	156	214	369	4'041
Secteur Ouest	2'710	3'074	5'784	1'619	2'180	3'799	428	863	1'290	10'874
Région	10'192	12'783	22'975	6'270	8'974	15'244	2'031	4'169	6'200	44'419

PARTS PAR SECTEUR										
	Jeunes retraités			Aînés			Grands aînés			Au global
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Lausanne	39%	43%	41%	41%	46%	44%	47%	53%	51%	44%
Secteur Est	23%	23%	23%	24%	22%	23%	24%	22%	22%	23%
Secteur Nord	11%	10%	10%	10%	7%	8%	8%	5%	6%	9%
Secteur Ouest	27%	24%	25%	26%	24%	25%	21%	21%	21%	24%
Région	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

PARTS PAR AGE ET GENRE										
	Jeunes retraités			Aînés			Grands aînés			Au global
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Lausanne	42%	58%	49%	38%	62%	35%	30%	70%	16%	100%
Secteur Est	45%	55%	52%	43%	57%	34%	36%	64%	14%	100%
Secteur Nord	47%	53%	59%	47%	53%	31%	42%	58%	9%	100%
Secteur Ouest	47%	53%	53%	43%	57%	35%	33%	67%	12%	100%
Région	44%	56%	52%	41%	59%	34%	33%	67%	14%	100%

Tableau 1 | Structure démographique de la population de seniors selon le groupe d’âge, le genre et les secteurs de la région

Cette représentativité des secteurs au sein de la région est variable en fonction de l’âge des seniors à l’image du secteur Lausanne qui passe de 41% chez les jeunes retraités à 51% chez les grands aînés, mettant en avant une distribution non-homogène

entre les âges dans les secteurs. La lecture suivante de la structure par âge pratiquée pour chacun des secteurs permet de faire ressortir les spécificités en question.

SECTEUR OUEST

Pour le secteur Ouest, il apparaît que la structure générale se calque sur la structure de la région reprenant une mixité des âges comparable. Elle s'en écarte pourtant légèrement à trois moments. Entre 70 et 75 ans une légère sur-représentation est observée tout comme entre 78 et 83 ans. Celles-ci sont compensées par une sous-représen-

tation observée entre 84 ans et 90 ans, elle perdure au-delà mais dans une moindre mesure.

Dès lors, la population de seniors du secteur Ouest est légèrement plus jeune que la moyenne régionale. Ceci se traduit par un âge moyen de 75.0 ans.

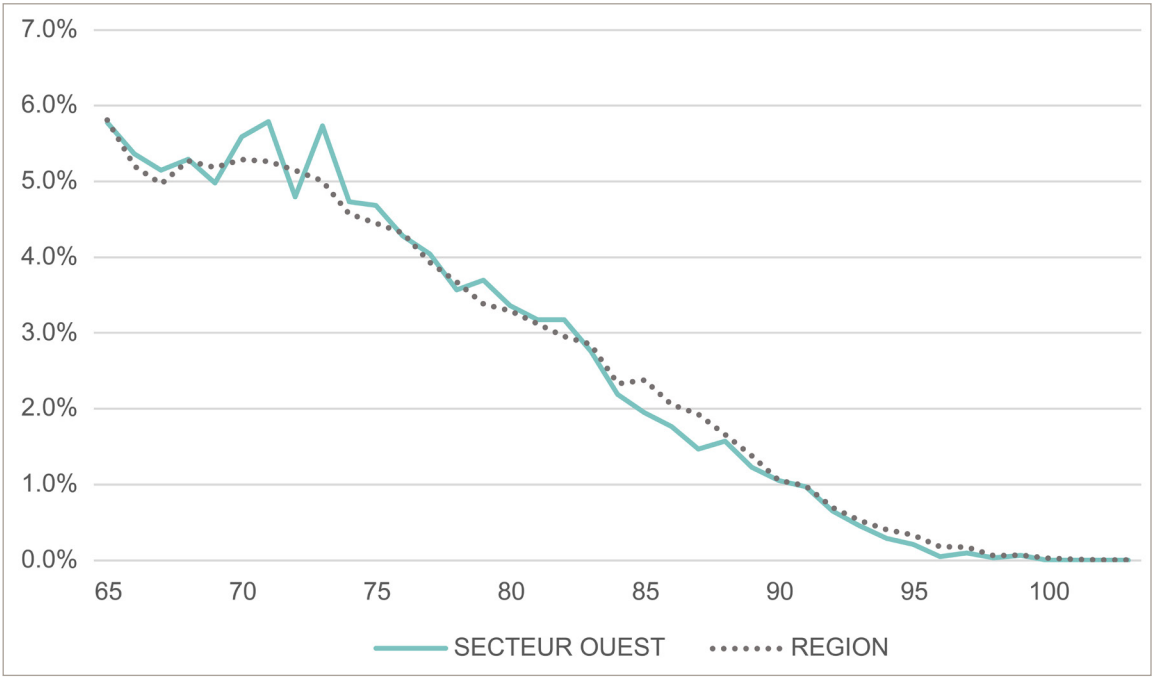


Figure 4 | Pyramide des âges du secteur Ouest avec l'âge unitaire selon l'axe horizontal et sa part au sein de la population de seniors selon l'axe vertical (année 2020)

SECTEUR NORD

Pour le secteur Nord, il apparaît que la structure se démarque largement de celle de la région. On observe que les jeunes retraités y sont largement plus représentés affichant une moyenne autour des 6% au lieu des 5% à la région.

Cette sur-représentation laisse place en compensation dès 75 ans à une sous-représentation des effectifs d’aînés et de grands aînés. Le secteur affiche un profil beaucoup plus jeune. L’âge moyen au sein du secteur est de 74.0 ans.

Ceci tient à deux phénomènes aux effets complémentaires :

- Premièrement, le secteur présente un caractère périurbain et familial fort marqué par des zones résidentielles peu denses. Un tel contexte

- voit peu à peu les seniors quitter leur habitation individuelle au profit d’un appartement dans le secteur voire ailleurs, phénomène qui est plus marqué chez les aînés et les grands aînés.
- Deuxièmement, la périurbanisation du secteur débute dans les années 1970 pour se poursuivre dans les années 1980. Ceci implique que depuis quelques années la population en question atteint l’âge de la retraite et vient renforcer le groupe des jeunes retraités. À l’avenir, une plus grande mixité des âges est attendue dans les maisons individuelles limitant de fait le contraste observé aujourd’hui entre les jeunes retraités et les deux groupes plus âgés.

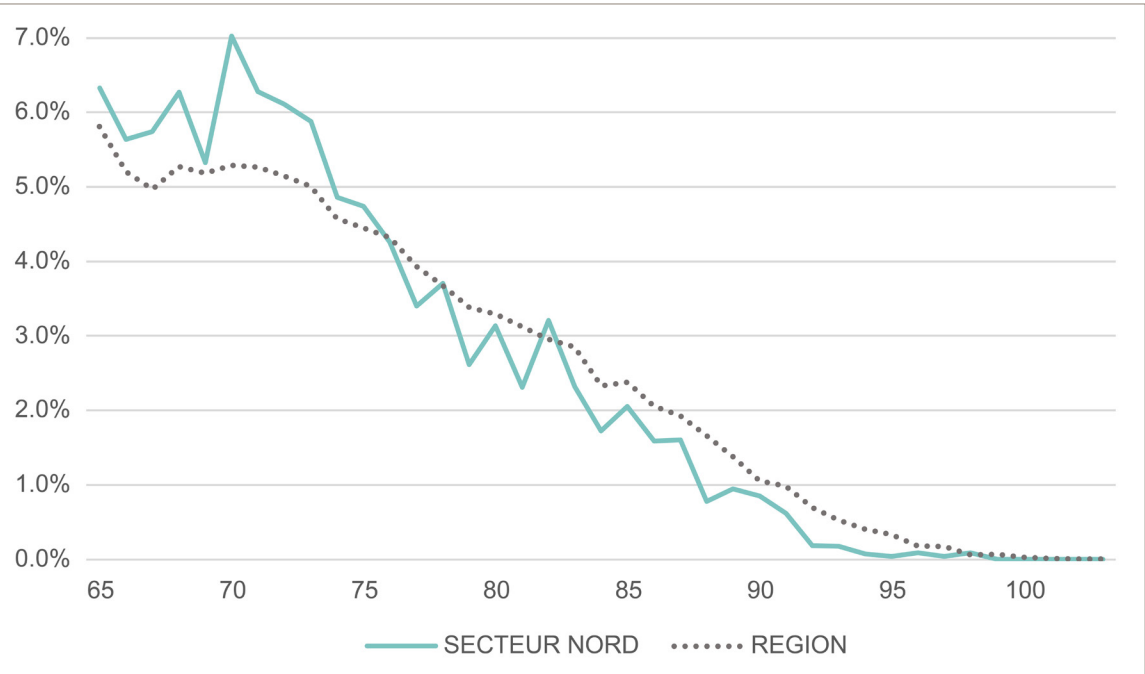


Figure 5 | Pyramide des âges du secteur Nord avec l'âge unitaire selon l'axe horizontal et sa part au sein de la population de seniors selon l'axe vertical (année 2020)

SECTEUR EST

Pour le secteur Est, il apparaît que la structure se démarque très peu de celle de la région à l'instar du secteur Ouest. Une légère sur-représentation des jeunes retraités est toutefois perçue compensée par la sous-représentation des aînés et des grands

aînés. En cela, le secteur fait ressortir son caractère périurbain mais dans une mesure bien moindre que pour le secteur Nord. L'âge moyen du secteur atteint 75.3 ans, soit une valeur très proche de la moyenne régionale (75.4 ans).

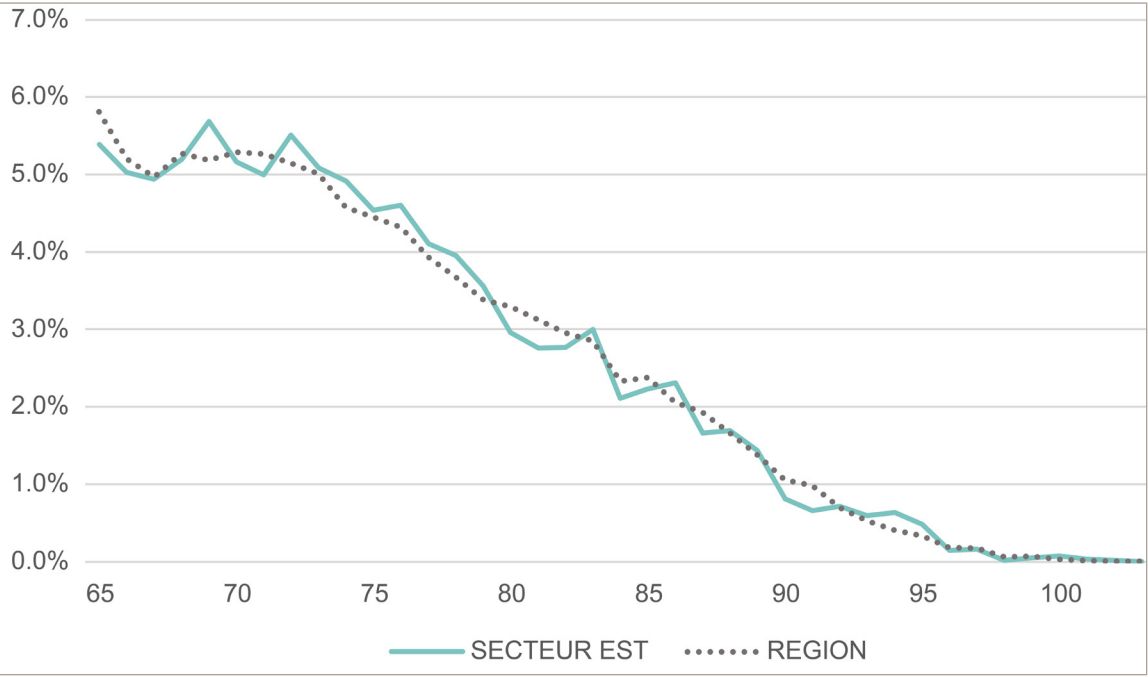


Figure 6 | Pyramide des âges du secteur Est avec l'âge unitaire selon l'axe horizontal et sa part au sein de la population de seniors selon l'axe vertical (année 2020)

SECTEUR LAUSANNE

Finalement, le secteur de la Ville de Lausanne affiche un profil des âges de la population de seniors qui est opposée aux trois secteurs périphériques présentés. Sa structure est caractérisée par une sous-représentation (en-dessous de 5%) des jeunes retraités et une sur-représentation des seniors plus âgés, tant pour le groupe des aînés que des grands aînés.

La bascule semble s’opérer entre 75 et 80 ans avec une représentation dans la moyenne régionale. Ces

observations peuvent résulter de la migration des seniors «vers le centre» après 75-80 ans sans pour autant que la sur-représentation qui en résulte soit massive.

En conséquence et compte-tenu du poids du secteur en question, l’âge moyen de la population de seniors pour ce secteur est 75.8 ans ce qui le situe légèrement au-dessus de la moyenne régionale.

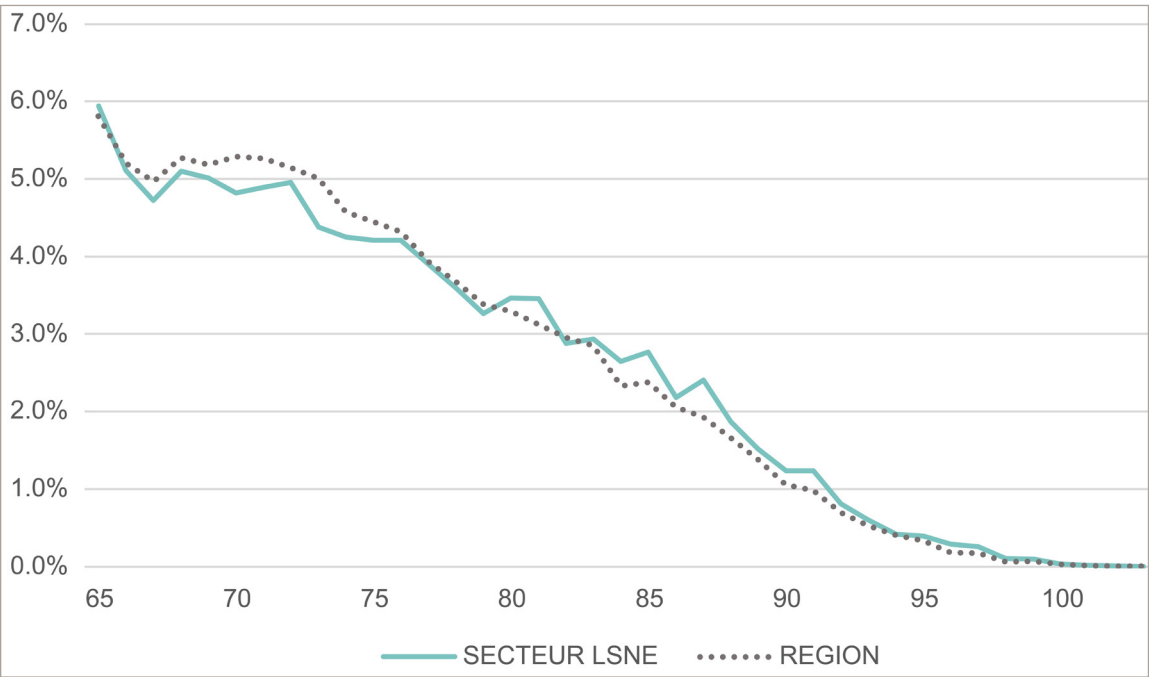


Figure 7 | Pyramide des âges du secteur Lausanne avec l’âge unitaire selon l’axe horizontal et sa part au sein de la population de seniors selon l’axe vertical (année 2020)

Si une variabilité sensible du profil par âge est identifiée au sein des régions, celle-ci s'avère d'autant plus marquée à l'échelle des localités/quartiers. La carte rapportée ci-dessous met en évidence la distribution locale de l'âge moyen de la population de seniors.

La variabilité, d'autant plus forte qu'elle est observée à l'échelle locale, couvre une large plage d'âge moyen allant de 72.6 ans à Bottens dans le secteur

Nord à 76.6 ans à Prilly dans le secteur Ouest. On observe une gradation générale de l'âge moyen qui va descendant plus on s'éloigne du centre urbain en direction des aires suburbaines, à l'image de Renens, Chavannes-près-Renens ou Ecublens puis périurbaines à l'instar de Romanel-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne ou encore Savigny.

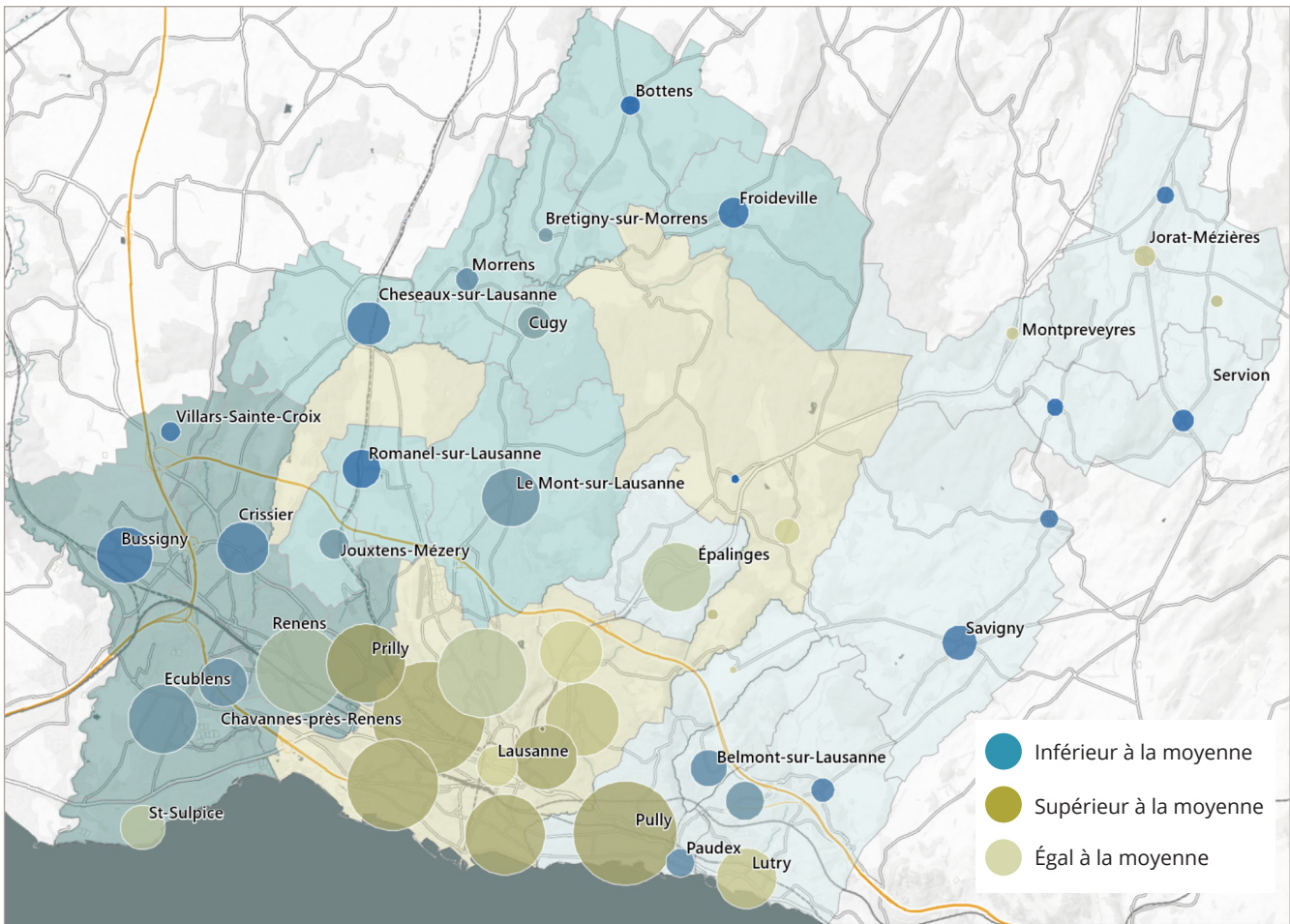


Figure 8 | Âge moyen des seniors dans les localités du périmètre de la région. La taille des cercles est proportionnelle au nombre de seniors. La couleur correspond à l'âge moyen, que celui-ci soit supérieur, inférieur ou égal à la moyenne.

Quelques localités présentent néanmoins des particularités locales qu'il y a lieu de mettre en avant. Premièrement, plusieurs localités périurbaines présentent un âge moyen dans la moyenne alors que leurs caractéristiques appelleraient un âge moyen plus bas. Il s'agit de Saint-Sulpice, de Lutry et dans

une moindre mesure d'Épalinges pour lesquelles aucun facteur unique ne permet d'expliquer cet état de fait. Toutefois, les trois communes en question présentent des populations de retraités à la capacité financière au-dessus de la moyenne (voir ci-après).

Finalement, l'âge moyen présente des évolutions sectorielles très différentes comme le met en évidence le graphique ci-contre. Prise globalement à l'échelle de la région, l'évolution de l'âge moyen est en progression constante depuis 2013 et présente une stabilisation depuis 2019.

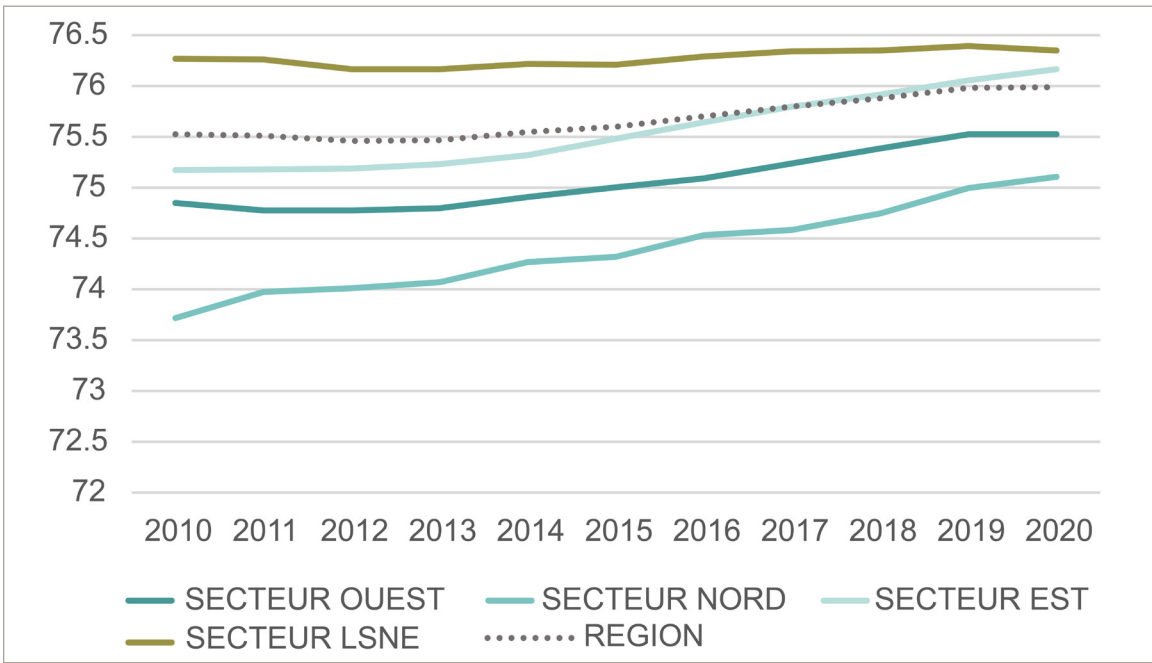


Figure 9 | Évolution temporelle de l'âge moyen des seniors au sein des secteurs pour la période allant de 2010 à 2020.

Cette progression est avant tout le fait du vieillissement de la population au sein des trois secteurs périphériques alors que le secteur de Lausanne présente une relative stabilité. Le vieillissement de la population de seniors relevé tient pour majorité au vieillissement des zones résidentielles des secteurs Ouest, Nord et Est. La stabilisation relevée est quant à elle le produit de l'évolution logique vers une plus grande mixité des âges dans ces secteurs, signe de leur maturité démographique en devenir. La stabilité de l'âge moyen observée dans le secteur de la ville de Lausanne est largement soutenue par la stabilité de la mixité des âges qui y est observée.

COMPOSITION DE LA POPULATION DE SENIORS SELON LES GENRES

Le diagnostic démographique de la population de seniors s'appuie en second lieu sur une lecture de la structure par genre de la population de seniors. La répartition entre genres est de manière globale composée de 42% d'hommes et de 58% de femmes. Cette répartition contrastée entre les deux groupes est largement attendue et varie selon le secteur considéré à l'exemple de celui de Lausanne (39% et 61%) ou encore du Nord (46% et 54%). En effet, la durée de vie supérieure des femmes explique pour une grande part ce déséquilibre. De plus, la relative jeunesse / vieillesse du développement résidentiel de certains secteurs explique largement les écarts observés entre eux. Finalement, la part de femmes, sans surprise, évolue à la hausse l'âge augmentant, passant de 56% chez les jeunes retraitées à 67% chez les grandes aînées ; observation qui est également en lien avec la durée de vie supérieure mentionnée.

STRUCTURE DES MÉNAGES DE SENIORS
SELON LEUR STATUT MATRIMONIAL

Le déséquilibre grandissant avec l'âge observé entre les hommes et les femmes laisse percevoir en filigrane l'évolution de la composition des ménages. Ce point vient compléter le diagnostic démographique de la population ci-dessous.

La lecture de la distribution des seniors selon les différentes catégories de statut matrimonial (voir tableau 2 ci-après) permet de faire les constats suivants :

- Les personnes seules correspondent à près de la moitié des seniors (47%) que ceux-ci soient célibataires (12%), divorcés (15%) ou encore veufs (20%).
- En complément à la totalité, 53% des seniors sont en couple.

- La part des couples évolue avec l'âge des seniors passant de 59% chez les jeunes retraités à 33% chez les grands aînés
- Par effet de compensation, la part des veufs et veuves passe de 9% chez les jeunes retraités à 50% chez les grands aînés.

Les différentes catégories présentent des proportions très variables entre les secteurs à l'exemple des couples mariés qui concernent 46% des seniors à Lausanne contre 65% dans le secteur Nord. Ceci met en évidence une double réalité répandue de concentration en milieu urbain des personnes célibataires, ce quelque-soit leur âge, et de concentration d'une part des familles puis des couples en périphérie.

DISTRIBUTION DES SENIORS SELON LA CLASSE D'AGE ET LE STATUT MATRIMONIAL																		
NOMBRES ABSOLUS																		
	Jeunes retraités						Aînés						Grands aînés					Au global
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Au global		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Au global		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Au global	
Lausanne	1'723	4'809	952	2'035	9'519		787	3'162	1'669	1'074	6'692		339	907	1'555	346	3'148	19'359
Secteur Est	653	3'396	461	748	5'258		312	2'047	716	407	3'483		97	520	666	109	1'393	10'134
Secteur Nord	235	1'629	240	293	2'397		67	817	258	128	1'270		9	193	154	13	369	4'036
Secteur Ouest	688	3'679	544	868	5'779		276	2'099	911	513	3'799		78	449	645	118	1'290	10'868
Région	3'298	13'513	2'197	3'944	22'975		1'441	8'125	3'555	2'123	15'244		523	2'069	3'021	587	6'200	44'397
PARTS PAR SECTEUR																		
	Jeunes retraités						Aînés						Grands aînés					Au global
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Au global		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Au global		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Au global	
Lausanne	52%	36%	43%	52%	41%		55%	39%	47%	51%	44%		65%	44%	51%	59%	51%	44%
Secteur Est	20%	25%	21%	19%	23%		22%	25%	20%	19%	23%		18%	25%	22%	19%	22%	23%
Secteur Nord	7%	12%	11%	7%	10%		5%	10%	7%	6%	8%		2%	9%	5%	2%	6%	9%
Secteur Ouest	21%	27%	25%	22%	25%		19%	26%	26%	24%	25%		15%	22%	21%	20%	21%	24%
Région	100%	100%	100%	100%	100%		100%	100%	100%	100%	100%		100%	100%	100%	100%	100%	100%
PARTS PAR CLASSE D'AGE ET PAR STATUT																		
	Jeunes retraités						Aînés						Grands aînés					Au global
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Au global		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Au global		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Au global	
Lausanne	18%	51%	10%	21%	49%		12%	47%	25%	16%	35%		11%	29%	49%	11%	16%	100%
Secteur Est	12%	65%	9%	14%	52%		9%	59%	21%	12%	34%		7%	37%	48%	8%	14%	100%
Secteur Nord	10%	68%	10%	12%	59%		5%	64%	20%	10%	31%		2%	52%	42%	3%	9%	100%
Secteur Ouest	12%	64%	9%	15%	53%		7%	55%	24%	14%	35%		6%	35%	50%	9%	12%	100%
Région	14%	59%	10%	17%	52%		9%	53%	23%	14%	34%		8%	33%	49%	9%	14%	100%

Tableau 2 | Structure démographique de la population de seniors selon le groupe d'âge, le statut marital et les secteurs de la région

En conclusion, il apparaît que la distribution et la structure de la population de seniors au sein de la région présentent des spécificités largement dictées par la typologie urbaine et l'état de «maturation» des communes qui composent les secteurs. Plusieurs indices laissent présager des mouvements de migration selon l'âge des personnes qu'il s'agit encore de caractériser.

DIAGNOSTIC DE LA MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DE LA POPULATION DE SENIORS

Les différences entre les secteurs et entre les classes d'âge observées jusque-là sont en partie expliquées par le cycle de vie de la population (vieillesse, mortalité). Toutefois, à cela s'ajoute une dimension migratoire nécessaire pour expliquer certaines évolutions entre les classes d'âge.

Pour identifier ce phénomène et le quantifier, deux indicateurs sont mobilisés :

- le premier correspond à la mobilité résidentielle qui a pour but d'identifier la part de population impliquée dans un déménagement ;

- le second correspond à la migration à proprement parler laquelle a pour but de quantifier les effets des mouvements.

Par la suite le rôle du contexte de détention du logement, de sa taille ainsi que de la capacité financière des ménages de seniors et de l'accessibilité aux services sont discutés comme facteurs d'explication de la migration. Pour terminer, les enjeux liés à la migration sont également discutés.

MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE DE LA POPULATION SENIORS

La mobilité résidentielle est dans le cadre de la présente étude mesurée en faisant le rapport entre la population de seniors étant arrivée ou ayant quitté le périmètre en question et la population de seniors totale de ce même périmètre. En d'autres termes, la mobilité résidentielle identifie la part du mouvement au sein de la population. La lecture de la

mobilité résidentielle dans la région et dans les différents secteurs (voir tableau 3) met en évidence une plus grande stabilité des seniors de la Ville de Lausanne (1.4%) et du secteur Ouest (1.8%). Elle est plus soutenue dans les secteurs de l'Est (2.0%) et du Nord (2.3%) ce qui s'explique notamment par leur caractère périurbain plus marqué.

MOBILITE RESIDENTIELLE		REGION	SECTEUR OUEST	SECTEUR NORD	SECTEUR EST	SECTEUR LSNE
Jeunes retraités	65-74 ans	1.6%	2.3%	2.4%	2.8%	1.7%
Aînés	75-84 ans	0.9%	1.3%	2.3%	1.4%	1.1%
Grands aînés	85 ans et plus	2.1%	0.7%	1.7%	0.9%	0.8%
Au global		1.4%	1.8%	2.3%	2.0%	1.4%

Tableau 3 | Mobilité résidentielle en fonction des groupes d'âge et des secteurs au sein de la région

Si la trame générale d'une mobilité plus soutenue en périphérie est bien mise en évidence à l'échelle des secteurs (voir tableau 3), elle est encore renforcée par la lecture de la carte de la mobilité résidentielle à l'échelle communale (voir figure ci-dessous). Bien que le degré d'urbanité et de périphérie joue un rôle comme mentionné,

quelques singularités locales doivent être relevées :

- La commune de St-Sulpice présente la mobilité résidentielle la plus forte malgré son profil périurbain. Cette observation trouve son explication dans le caractère international marqué de sa population ;

- À l'opposé, la commune de Jorat-Mézières présente une très faible mobilité résidentielle compte-tenu de son caractère périurbain. Ceci trouve pour une part son origine dans la dimension patrimoniale de la population de seniors. Ce trait est pourtant appelé à diminuer du fait du vieillissement de sa structure résidentielle ;
- La commune de Crissier présente une mobilité forte des seniors malgré un caractère suburbain à l'instar de Pully.

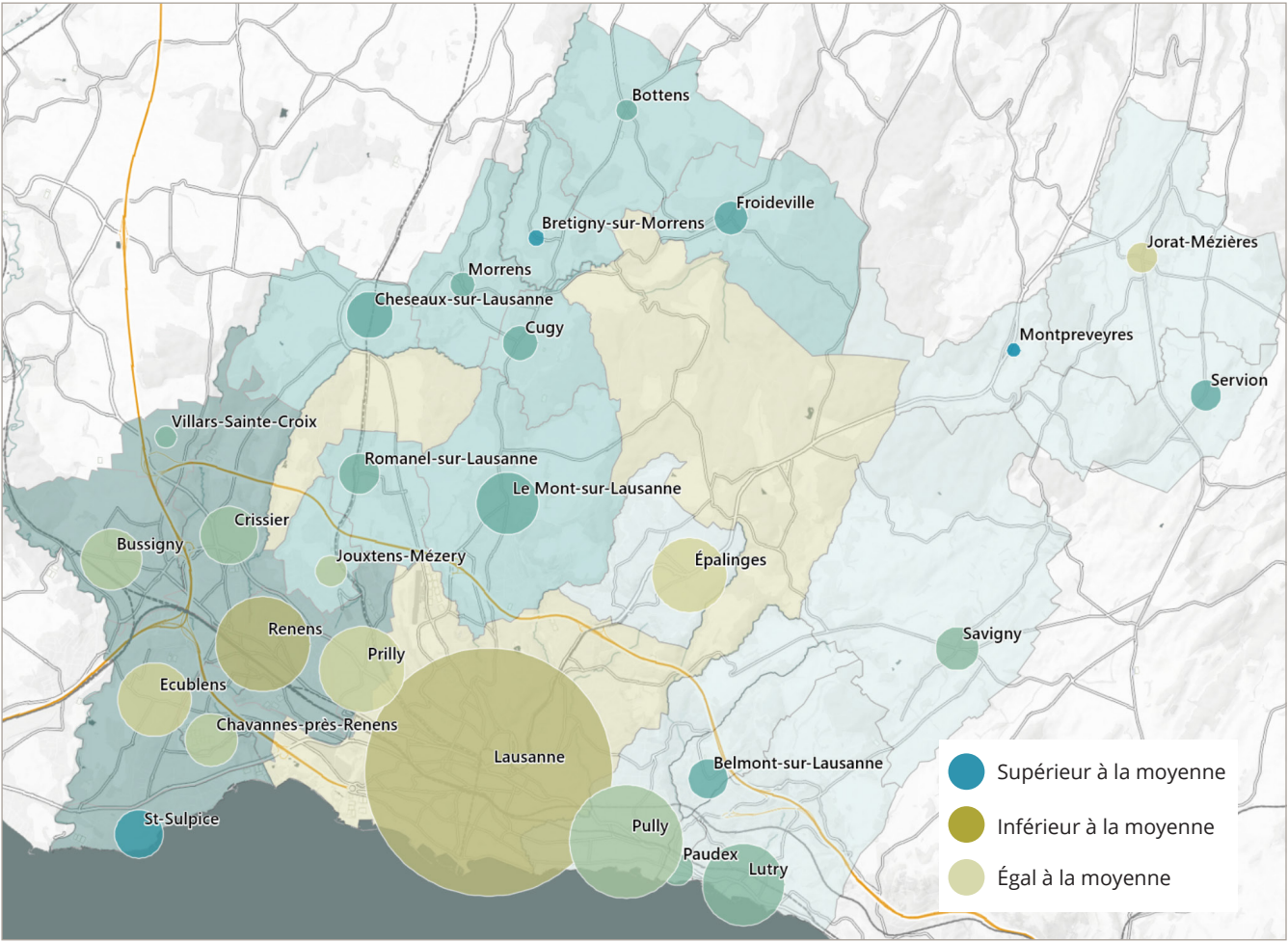


Figure 10 | Mobilité résidentielle dans les localités du périmètre de la région. La taille des cercles est proportionnelle au nombre de seniors. La couleur correspond au degré de mobilité, que celui-ci soit supérieur, inférieur ou égal à la moyenne.

L'observation faite en début de diagnostic sur l'effet des âges ressort très clairement avec une baisse progressive de la mobilité résidentielle, l'âge des seniors avançant (voir tableau 3).

En d'autres termes, la migration des seniors prend place :

- à 61% durant la période «jeunes retraités» ;
- à 32% durant la période «aînés» ;
- à 7% durant la période «grands aînés».

Le secteur Nord échappe partiellement à cette logique. En effet, il présente un profil de migration qui reste plus soutenu quelque-soit le groupe d'âge ce qui trouve son explication a priori dans son caractère résidentiel. Les ménages de seniors quittent leur maison individuelle souvent le plus tard possible, notamment lorsque leur état de santé ou de mobilité individuelle l'impose.

PROFIL DE LA MIGRATION DES SENIORS À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION

En complément à la mobilité qui tient compte de tous les mouvements, il est utile d'identifier les effets qui en résultent au travers des composantes migratoires que sont les arrivées (immigration) et les départs (émigration) et de leur bilan (solde

migratoire). Les deux cartes rapportées ci-dessous le mettent en évidence présentant pour la première les départs sous la forme d'un taux de migration (part de la population de seniors qui émigre annuellement) et pour la seconde les arrivées.

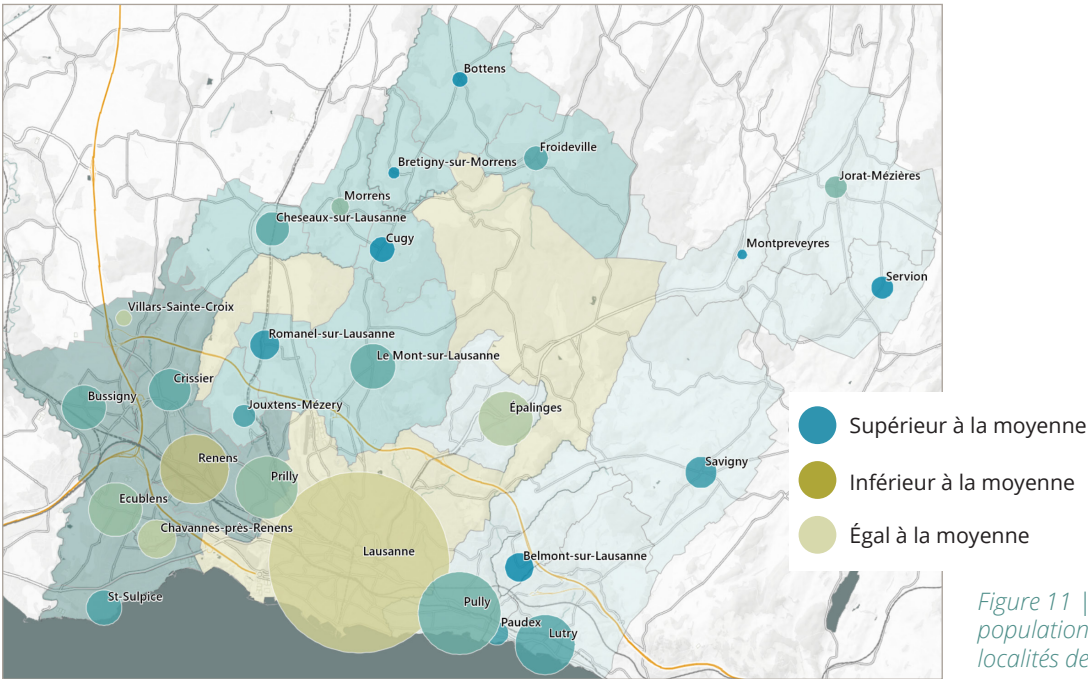


Figure 11 | Taux d'émigration de la population de seniors au sein des localités de la région.

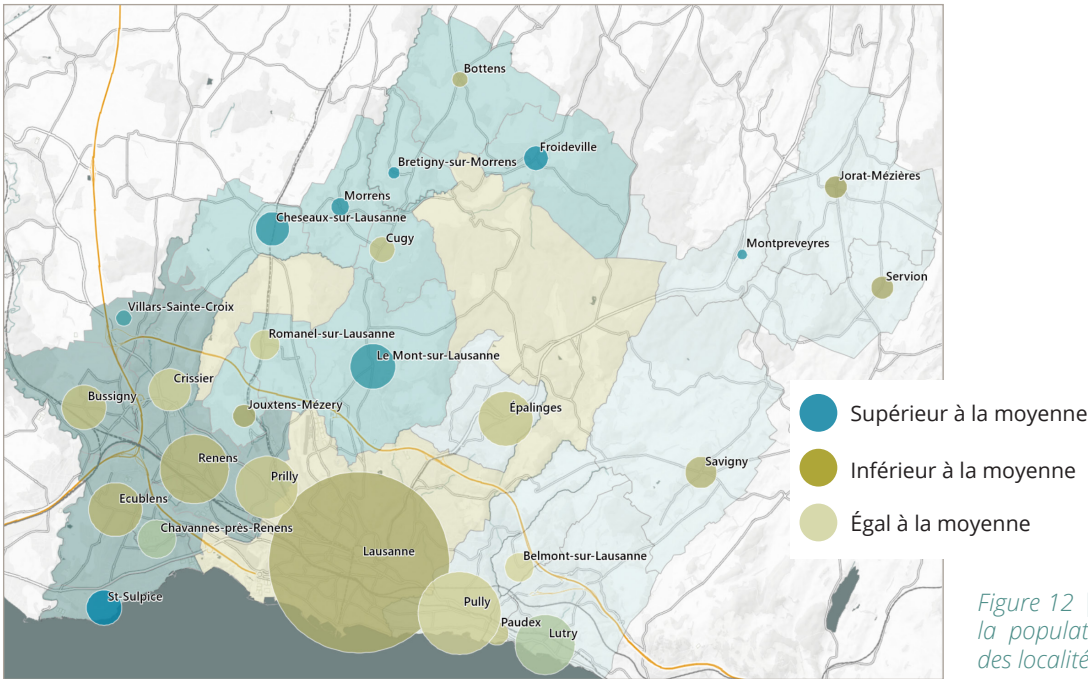


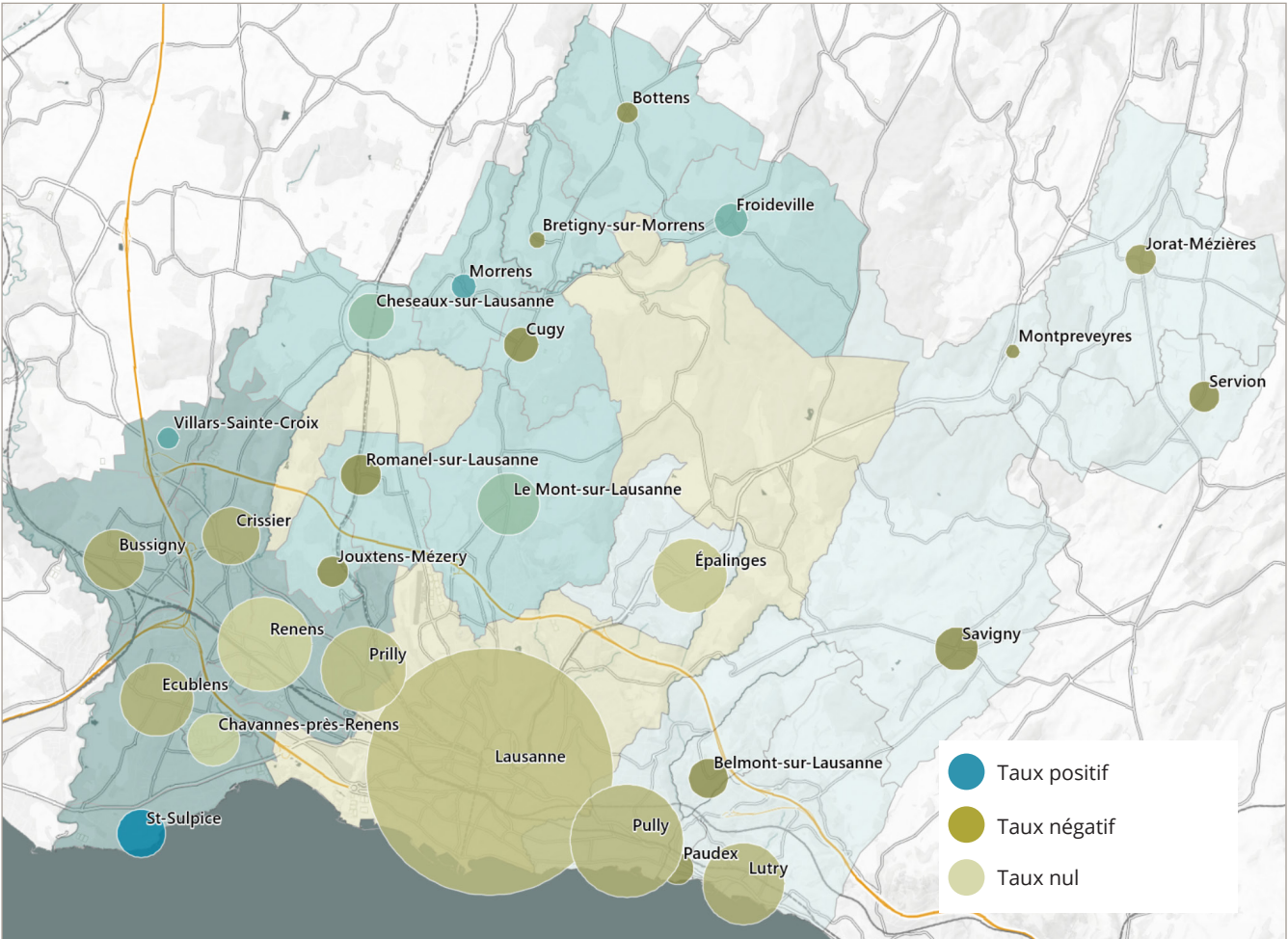
Figure 12 | Taux d'immigration de la population de seniors au sein des localités de la région.

Le caractère périurbain de l'émigration est clairement mis en évidence par la carte correspondante ci-dessus. Epalinges se démarque des autres communes périurbaines par un taux d'émigration proportionnellement faible. La commune de Renens affiche la valeur d'émigration la plus faible de la région comme pour son immigration, ce qui explique la très faible mobilité résidentielle observée.

Le portrait de l'immigration fait clairement moins ressortir le caractère périurbain de certaines communes à l'exception de St-Sulpice dans le secteur Ouest et de plusieurs communes du secteur Nord. Tenant compte tant des arrivées (immigration) que des départs (émigration), le solde migra-

toire permet de faire le bilan des mouvements de seniors. Il apparaît (voir carte ci-dessous) que ces mouvements sont globalement à la défaveur de la grande majorité des communes selon des degrés divers :

- Les communes urbaines présentent une plus grande stabilité ;
- Les communes périurbaines présentent des soldes soit largement négatifs à l'image des communes de l'est et de l'ouest, soit légèrement positifs à l'instar des communes du nord ;
- St-Sulpice présente un profil particulier avec un solde migratoire de seniors largement positif.



Finalement, la lecture des échanges entre les secteurs de la région vient compléter ce portrait de la migration des seniors. Ces échanges mettent en évidence des rôles différents que jouent les secteurs.

Le secteur Lausanne n'accueille que 21% des mouvements globaux alors que ses départs concernent 49% des échanges avec les autres secteurs de la région. Ceci vient démentir un a priori ayant cours selon lequel le milieu urbain, ou la ville, serait la destination préférentielle des seniors. Notons toutefois que ce constat s'appuie sur la lecture de tous les seniors quel que soit leur groupe d'âge. Pourtant ce déséquilibre entre les arrivées et les départs pour le secteur Lausanne reste stable à travers les groupes d'âge.

Les secteurs Est et Ouest accueillent chacun 30% environ des échanges (30% pour l'Est, respectivement 28% pour l'Ouest) et comptent pour près

de 20% (18% respectivement 24%) chacun des départs. Un déséquilibre inverse y est donc observé ce qui en fait des secteurs qui à l'échelle de la région accueillent des seniors. Cette dernière observation peut paraître en contradiction avec le constat évoqué précédemment selon lequel ces deux secteurs perdent des seniors par migration. Toutefois ces deux observations complémentaires et nullement antagonistes se font à deux échelles différentes. Ces secteurs perdent globalement de la population de seniors mais en gagnent à l'échelle du périmètre ce qui implique que les flux migratoires de seniors sont plus marqués vers l'extérieur de la région.

Dans le même ordre d'idée, le secteur Nord affiche un déséquilibre en faveur des arrivées, comptabilisant 20% des mouvements en arrivées pour seulement 10% des départs.

En conclusion, les mouvements de seniors touchent avant tout les jeunes retraités qui changent de lieu de vie au profit de la périphérie directe à la ville que constituent les zones suburbaines et périurbaines de l'Est et de l'Ouest, voire

du Nord. Ceci met en évidence un enjeu particulier pour les communes de ces secteurs de la région qui accueillent de jeunes seniors urbains pour constituer par la suite leur contexte de vie d'aînés et de grands aînés.

RÔLE DE LA DÉTENTION DU LOGEMENT DANS LA MIGRATION DES SENIORS

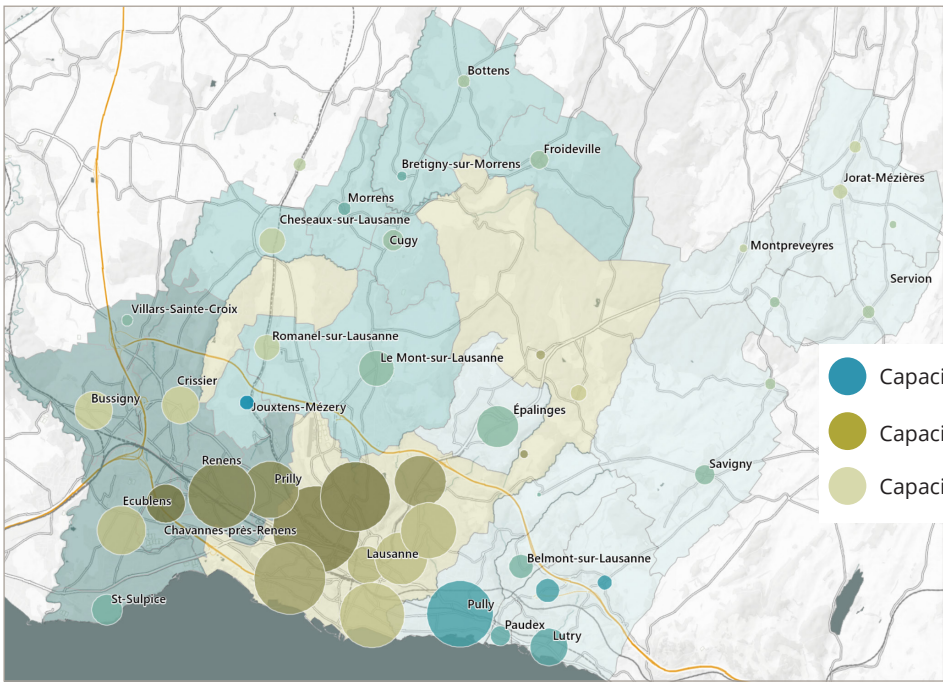
Le type de détention du logement (location versus propriété individuelle) a deux effets sur la migration des ménages de seniors.

En première lecture, la location favorise la mobilité par le lien plus faible qu'ont les ménages avec leur logement au contraire de la propriété individuelle qui a tendance à immobiliser plus longuement les ménages. Ce phénomène est notamment observé pour les ménages de personnes actives et en particulier les familles dont la composition évolue fortement avec les années. Toutefois en seconde lecture, il apparaît que pour les seniors la location peut présenter avec les années un frein au changement compte-tenu du contexte économique actuel et de l'augmentation graduelle des loyers (selon le prix du marché). A l'inverse, la détention d'un bien en propriété peut par sa vente offrir la capacité financière nécessaire à la reprise d'un nouveau logement et donc permettre le changement.

Au sein du périmètre de Lausanne Région, les ménages de seniors vivent dans un logement à 66%

en location, contre 29% de détention privée (maison ou logement), la part restante relevant soit de coopératives d'habitation ou de résidences. La part de ménages locataires évolue légèrement à la hausse avec l'âge de leurs membres passant de 64.6% chez les jeunes retraités à 67.0% chez les grands aînés. De son côté, la part de propriété individuelle passe de 31.1% à 24.6%. Dans le même temps, la part de ménages en résidence passe de 1.8% chez les jeunes retraités à 5.0% chez les seniors les plus âgés. En d'autres termes, la propriété individuelle perd progressivement en représentativité au profit de la location et de la résidence sans que le phénomène soit très marqué pour autant.

Comme il est relevé ci-dessus, la capacité financière des seniors est un des leviers de la mobilité résidentielle car certaines situations peuvent interdire toute mobilité en raison de la cherté du marché du logement.



La carte rapportée ci-contre met en avant le niveau de la capacité financière des retraités dans les localités de la région et dans les quartiers de Lausanne. La lecture de cette distribution met clairement en

avant une variabilité de profils qui permet d'expliquer les traits locaux de mobilité résidentielle.

RÔLE DE LA TAILLE DU LOGEMENT DANS LA MIGRATION DES SENIORS

La taille du logement nécessaire ou adoptée par les seniors est souvent débattue notamment en lien avec le vieillissement de la population. En effet, plusieurs lectures notamment institutionnelles des évolutions prochaines s'accordent à poser comme hypothèse que les besoins en logements de petite taille vont croître pour répondre à la demande des seniors.

Les analyses des statistiques de résidence dans le périmètre de la région mettent effectivement en évidence une baisse progressive de la taille des logements qu'adoptent les seniors en fonction de leur âge comme le montrent les chiffres suivants :

- Jeunes retraités | 3.43 pièces | logement (écart-type 1.55)
- Aînés | 3.36 pièces | logement (écart-type 1.35)
- Grands aînés | 3.29 pièces | logement (écart-type 1.30)

Cependant, cette baisse reste mesurée et se maintient largement au-dessus des 3 pièces par

logement. Cet état de fait peut être expliqué par deux raisons aux effets cumulés. Premièrement, la faible mobilité résidentielle des seniors observée dans la région, à savoir que ceux-ci changent peu de logement, a pour effet de maintenir la taille moyenne du logement proche d'une valeur observée pour la population active de moins de 65 ans. Deuxièmement, il apparaît que contrairement à certaines idées reçues qui voudraient que lorsqu'ils changent de logement les seniors adoptent un logement de petite taille (un 1 ou 2 pièces), ceux-ci choisissent plutôt un 3 pièces.

En complément, la composition du ménage a un effet mesuré sur la taille des logements. En effet, les statistiques font état que les personnes seules vivent dans un logement de 2.95 pièces (écart-type 1.29) en moyenne alors que les couples vivent dans 3.92 pièces (écart-type 1.32). En d'autres termes le schéma de résidence est d'un peu moins de 3 pièces pour la première personne et d'une pièce supplémentaire en présence d'un conjoint.

Cette lecture, si elle vient contraster un tant soit peu les a priori sur les besoins, a le mérite de mettre en évidence un phénomène de résilience des seniors face au changement de logement et

que si changement il y a alors ce n'est pas forcément au profit d'une baisse drastique de la taille de celui-ci.

RÔLE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE PROXIMITÉ POUR LES SENIORS

Cette section vient compléter les facettes pouvant expliquer la relocalisation des ménages de seniors au sein de la région, voire d'une commune. La notion d'accès aux différents services de proximité pour la population de seniors est établie sur la base du temps moyen qui leur est nécessaire en théorie pour accéder aux différents sites dans lesquels sont dispensés les services en question. En d'autres termes, l'analyse considère leur lieu de résidence, le site le plus proche d'un service donné et le temps d'accès qui les sépare.

Cette analyse ne tient pas compte d'une vitesse d'accès variable selon l'âge mais cherche à définir si les seniors ont ou non tendance à déménager pour se rapprocher des services et si oui lesquels. De plus, bien qu'elles fassent référence à un temps d'accès, les valeurs d'accessibilité ne sont pas à prendre isolément car les modes de transports ne sont pas ici différenciés. Les prendre en compte aurait pour effet de faire varier les valeurs à la hausse ou à la baisse suivant les cas et il en va de même du temps nécessaire pour sortir d'un lieu ou y entrer.

L'objectif de ces valeurs d'accessibilité est avant tout de permettre la comparaison et d'identifier des évolutions, toutes choses égales par ailleurs. En d'autres termes, l'analyse ne cherche pas à modéliser une réalité de déplacement pour les seniors

mais uniquement à mesurer leur éloignement/proximité aux infrastructures dispensant des services personnels.

Les groupes de services suivants ont été considérés dans l'analyse :

- Les services administratifs (Banque, Poste)
- Les commerces (Alimentation, Boulangerie, Librairie, Pharmacie, etc.)
- Les sites culturels (Bibliothèque, Cinéma, Musées, Salles de spectacles)
- La restauration (Café, restaurant)
- Les services de santé (Médecin généraliste, Médecin spécialiste, Physiothérapeute, Psychothérapeute, Dentiste, etc.)

La lecture des accessibilités (voir tableau 4) permet de faire les constats suivants au niveau régional. Premièrement, la comparaison de l'accessibilité moyenne entre les services met en évidence que les groupes de la restauration et de la santé pris globalement constituent les services de plus forte proximité affichant des valeurs de temps d'accès les plus faibles. A l'opposé, le groupe des services administratifs affiche clairement les proximités les plus faibles à plus de deux fois ceux de la restauration. Les services de commerces et de la culture se tiennent à l'intermédiaire de ces deux extrêmes.



Au sein des groupes de services, une grande variabilité peut également être relevée. Dans le cas du groupe de la santé qui globalement affiche une bonne proximité, il apparaît que certains services affichent une proximité particulièrement forte à l'image des médecines complémentaires (ici regroupées dans Autres soins) ou de la physiothérapie. Ceci s'explique notamment par une plus grande répartition dans le territoire avec notamment une présence soutenue dans les zones résidentielles.

Au sein du groupe, les médecins généralistes présentent une accessibilité moyenne alors que les spécialistes, les psychologues ou encore les dentistes affichent un éloignement plus marqué.

Ceci rejoint une certaine logique de fréquence de recours aux services en question. Dans le cas du groupe des commerces cette logique de proximité liée à la fréquence est également perceptible avec une bonne proximité du magasin. En toute logique la boulangerie aurait dû afficher une valeur comparable, toutefois sa raréfaction en périurbain au profit du magasin et dans les zones résidentielles urbaines au profit de localisation plus centrale ou sur les flux explique cette différence. La pharmacie présente également une accessibilité moyenne.

	Jeunes retraités 65 à 74 ans	Aînés 75 à 84 ans	Grands aînés 85 ans et plus	Evolution entre les groupes d'âge
ADMINISTRATIF	3.25	3.06	2.95	-9.3%
Banque	3.26	3.08	2.97	-8.9%
Poste	3.24	3.04	2.93	-9.7%
COMMERCES	2.73	2.52	2.38	-12.9%
Alimentation	3.09	2.87	2.73	-11.5%
Boulangerie	2.80	2.68	2.54	-9.4%
Librairie	6.37	5.99	5.54	-13.1%
Magasin	2.14	1.94	1.83	-14.6%
Pharmacie	2.79	2.50	2.36	-15.2%
CULTURE	2.74	2.54	2.38	-13.3%
Bibliothèque	4.82	4.43	4.15	-14.0%
Cinéma	6.52	5.94	5.52	-15.3%
Musées	5.71	5.30	4.98	-12.8%
Spectacle	2.04	1.90	1.78	-12.9%
RESTAURATION	1.38	1.24	1.20	-13.2%
Café, restaurant	1.38	1.24	1.20	-13.2%
SANTE	1.99	1.81	1.71	-14.1%
Autres soins	1.41	1.31	1.29	-8.6%
Dentiste	2.96	2.68	2.50	-15.7%
Médecin généraliste	2.05	1.82	1.71	-17.0%
Médecin spécialiste	2.24	1.99	1.79	-20.2%
Physiothérapeute	1.58	1.48	1.42	-10.5%
Psychologue	2.32	2.10	1.98	-14.8%
Soins à domicile	3.92	3.68	3.52	-10.2%

Tableau 4 | Accessibilité aux groupes de services et services selon les groupes d'âges de seniors. La valeur présentée correspond au temps moyen en minutes, dès lors une valeur faible est signe d'une meilleure proximité. A l'inverse, une valeur élevée est révélatrice d'un plus fort éloignement.

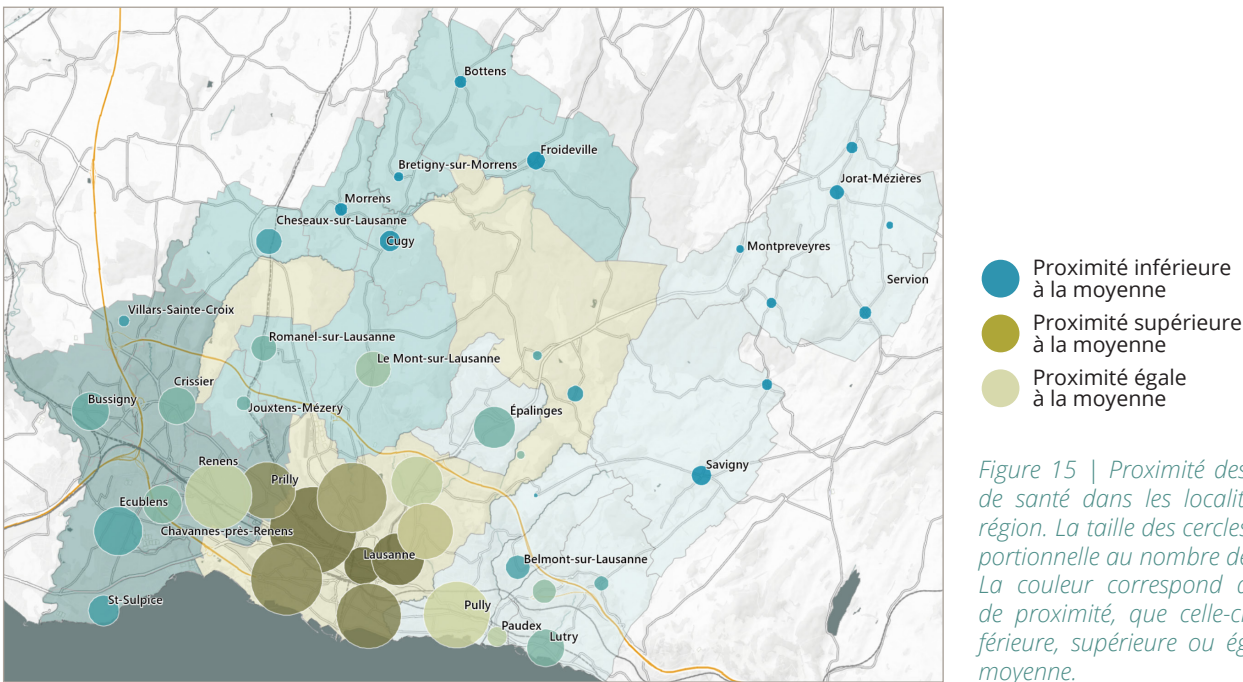
Au-delà de la confrontation entre services de leur accessibilité respective, il est intéressant de relever que pour tous les services le temps d'accès diminue l'âge avançant. Dans les faits, cela démontre que les seniors se rapprochent progressivement des services de proximité en déménageant. Il est observé que ce phénomène de rapprochement touche les groupes de manière relativement égale. Le groupe de la santé est celui qui présente le rapprochement le plus marqué (-14.1%), les groupes des commerces, de la culture et de la restauration affichant des valeurs plus faibles autour des -13% (-12.9%, -13.3% et -13.2%). Finalement les services administratifs constituent le groupe qui non-seulement présente la plus faible accessibilité mais également la plus grande résistance avec le temps (-9.3%).

Selon la dimension géographique, que ce soit au sein des secteurs ou entre les localités, l'accessibilité aux services varie également fortement. De manière générale, une trame de baisse de la proximité est observée partant du milieu urbain, où celle-ci est plus forte (à l'image du secteur Lausanne

pour sa partie ville), en direction du suburbain (à l'image du secteur Ouest) pour terminer en périurbain (à l'image du secteur Nord).

En prenant l'exemple des services de la santé qui au niveau régional affiche une valeur moyenne pour les jeunes retraités de 1.99 on observe que le secteur Lausanne présente une valeur nettement inférieure (1.35) évocatrice d'une meilleure proximité, ce qui s'explique par la concentration en ville de ce type de service et de fait leur meilleure proximité. Dans le cas des secteurs Ouest et Est cette valeur est dans la moyenne (1.96 et 1.99).

Finalement, le cas du secteur Nord est évocateur de cette variabilité régionale aux services de santé avec une proximité bien plus faible (3.29). Cette lecture est encore plus marquée lorsqu'elle est pratiquée à l'échelle des localités telle que le met en avant la carte suivante.



Le contraste entre les zones centrales de la ville qui présentent une très forte proximité et les localités périurbaines les plus éloignées du centre de l'agglomération est très marqué.

En résumé, il apparaît que la mobilité résidentielle des seniors est en partie guidée par un rapprochement progressif aux services que ceux-ci relèvent de la santé ou de la consommation et des loisirs.

Tenant toujours compte de cette notion d'accessibilité aux services de proximité, il apparaît que cer-

taines communes jouent un rôle de pôle local initiant des synergies de fait avec les communes voisines. Au-delà de l'attraction centrale de la ville de Lausanne pour l'ensemble de la région, plusieurs interactions locales peuvent être relevées entre les localités « demandeuses » et celles « pourvoyeuses » de services de proximité.

La carte rapportée ci-dessous fait état de ses synergies de fait pour la population entre les différentes communes ou localités.

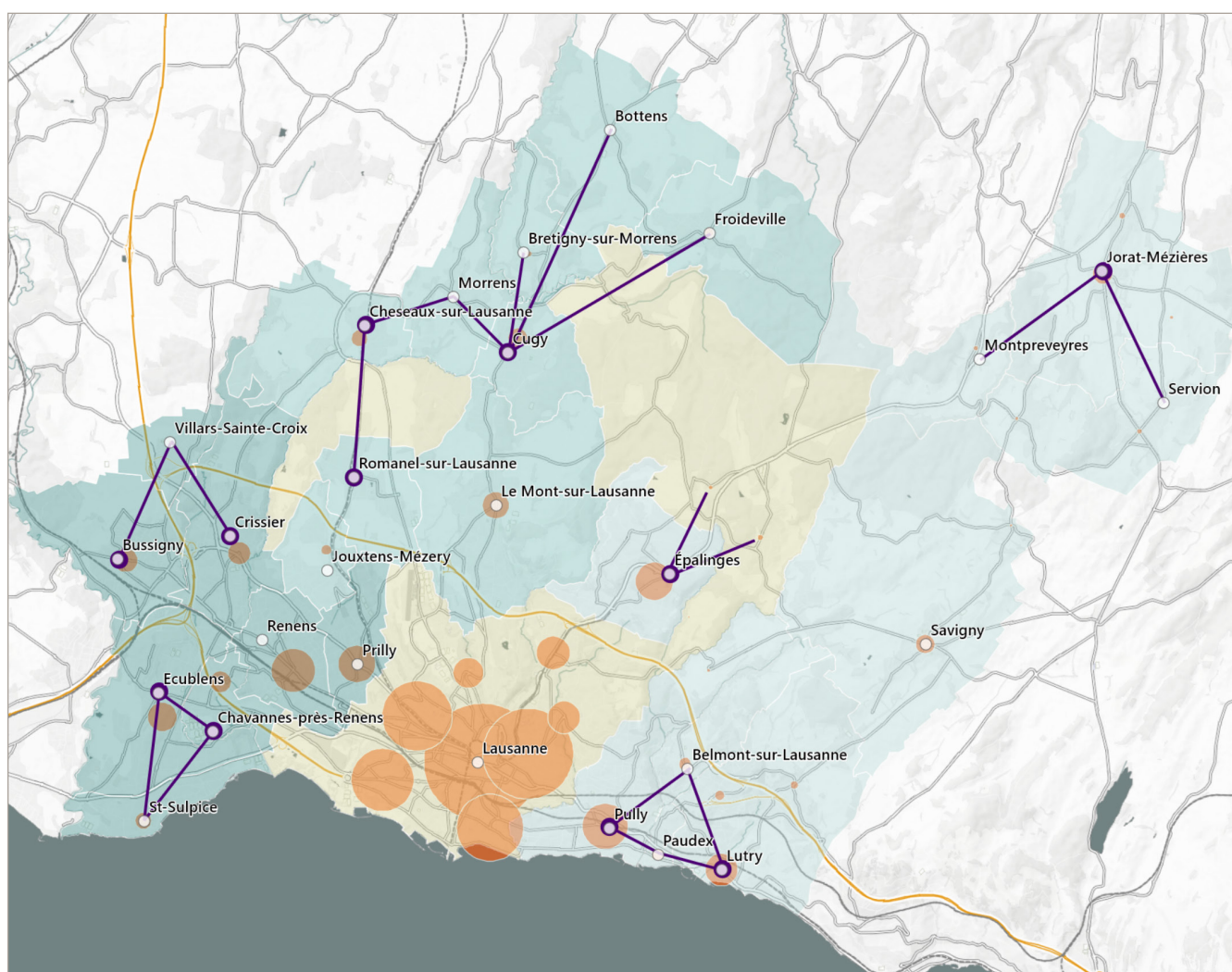


Figure 16 | Interaction (traits violets) entre les centres locaux et les localités voisines pour la consommation de services de proximité. Les communes cerclées de violet mettent en évidence les destinations pour la consommation de services de proximité. Les concentrations de ces derniers sont mis en évidence par les cercles orange.

PROSPECTIVE SUR L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE SENIORS

L'analyse prospective s'appuie sur l'observation des évolutions récentes de la population au travers du vieillissement naturel de la population et des taux de transfert entre les cohortes. Cette méthode revient non seulement à faire transiter les seniors d'année en année mais également de tenir compte des éventuelles fluctuations à la hausse et à la baisse d'une même cohorte entre les années.

En d'autres termes, un groupe d'âge donné est observé à travers le temps dans le but d'identifier s'il grossit ou au contraire diminue. Cette approche permet de tenir compte à la fois des évolutions liées à la migration et à la mortalité pour les âges considérés.

Appliquée à la région et ses secteurs, cette approche permet de faire les constats suivants basés sur la lecture des résultats rapportés dans le tableau ci-dessous.

Cela met en évidence une croissance forte des effectifs à l'horizon 2030 (+28%) qui ralentit par

la suite pour toutefois se maintenir à +20% entre 2030 et 2040.

Cette croissance est avant tout liée au vieillissement d'une population nombreuse d'actifs en passe d'atteindre la retraite. Cette croissance sous ces conditions est d'autant plus importante dans le secteur Nord qui atteint sa maturité de zone périurbaine comme évoqué précédemment.

Si globalement la migration des seniors implique un effet de baisse de cette population, la taille des effectifs à venir compense largement cette perte liée à une émigration prépondérante. En effet, tous les secteurs affichent une croissance largement positive de leurs seniors que la migration ne saurait contrer, du moins pas dans l'ordre de grandeur observé.

En conclusion, la migration a un effet de rabattement de la croissance attendue des effectifs de seniors au sein de la région.

Une lecture de ces projections à l'échelle plus sensible du point de vue statistique des communes permet de faire néanmoins quelques constats d'intérêt.

	2020	2030	2040
Secteur Lausanne	20'333	24'897	29'272
Secteur Est	10'614	13'369	15'492
Secteur Nord	4'275	6'123	8'327
Secteur Ouest	11'539	15'288	18'712
Région	46'761	59'677	71'803
		2020-30	2030-40
Secteur Lausanne		+22%	+18%
Secteur Est		+26%	+16%
Secteur Nord		+43%	+36%
Secteur Ouest		+32%	+22%
Région		+28%	+20%

Tableau 5 | Projection des effectifs de seniors (65 ans et plus) à l'échelle de la région et de ses secteurs pour les horizons 2030 et 2040. La même méthode adoptée s'appuie sur les évolutions naturelles et le taux de transfert observés pour les cohortes.



Les communes de Prilly et de Pully présentent les profils de croissances les plus limitées. La ville de Lausanne, comme plusieurs communes suburbaines au caractère résidentiel marqué, affiche une croissance pressentie moyenne.

Finalement, la majorité des communes périurbaines affichent une évolution massive de leurs seniors. Il est important de rappeler que cette ana-

lyse prospective a pour objectif premier de mettre en évidence les évolutions pressenties compte-tenu de la population qui réside aujourd'hui dans les communes et des tendances de migration et de mortalité qui y sont observées. Elle n'intègre pas une éventuelle évolution du parc de logements.

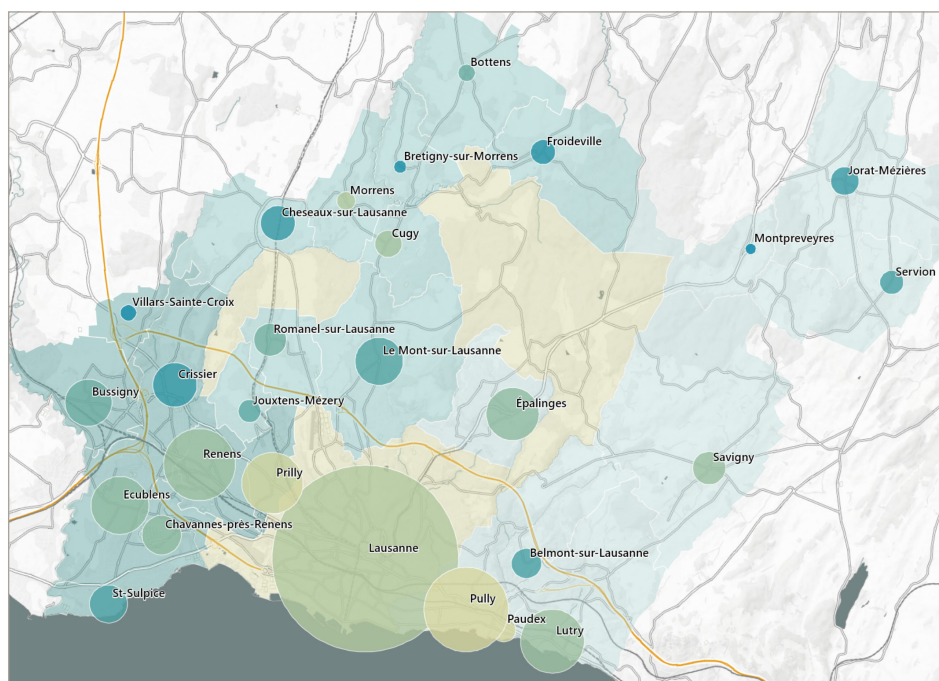


Figure 17 | Taux de la croissance future 2020-2030 à l'échelle des communes. La taille des cercles est proportionnelle au nombre de seniors. La couleur correspond à la croissance, que celle-ci soit moyenne, forte ou très forte.

En conclusion, si tous les secteurs et toutes les communes vont faire face au défi d'intégrer une population de seniors toujours plus nombreuse, l'enjeu est d'autant plus marqué pour les communes périurbaines qui atteignent leur maturité de manière simultanée au passage à

la retraite de leurs actifs d'aujourd'hui, ce qui a pour effet d'en renforcer d'autant les effectifs.

En d'autres termes, l'âge du développement urbain vient impacter plus fortement les communes périphériques au sein de la région dont le profil était jusque-là très familial.

CONCLUSION

Le diagnostic présenté de la structure démographique des seniors de la région, de ses secteurs et de leur migration appelle les conclusions suivantes:

- Premièrement, la faible mobilité résidentielle observée montre que toutes les communes ont leur rôle à jouer pour leurs seniors. En effet, il apparaît que les seniors restent majoritairement dans leur commune de domicile et ce jusque tard et quel que soit le milieu urbain dans lequel ils vivent. Une propension plus marquée à quitter les régions périurbaines chez les grands aînés est relevée mais ne compense pas les arrivées dans ces mêmes régions de jeunes retraités.
- Deuxièmement, les communes de la couronne au profil suburbain ou périurbain ont également un rôle à jouer dans l'accueil de jeunes retraités de la ville. Les forces des flux entre les secteurs mettent bien en évidence ce rôle d'accueil des communes périphériques à la ville.
- Troisièmement, il est important de relever que la faible mobilité résidentielle observée est en partie contrainte par le logement que ce soit lié à son indisponibilité en termes de vacance ou à son inaccessibilité en termes de coût.
- Quatrièmement, il apparaît que la proximité des services de santé, de consommation comme de loisir joue un grand rôle pour le maintien des

seniors dans les communes. Ceci va progressivement pénaliser certaines communes périurbaines qui s'intègrent dans une logique territoriale pour laquelle les services sont mis à disposition dans une ou plusieurs communes voisines, la logique économique les ayant concentrés. Dès lors et de manière complémentaire, pour les communes où l'apparition de plus de services n'est pas concevable, une migration vers les centres voisins voire plus loin prend place.

L'analyse prospective a eu pour objectif de mettre en évidence la force des évolutions pressenties en termes d'effectifs de seniors au sein des secteurs et de leurs communes. L'évolution des cohortes met en avant que la migration des populations de seniors n'aura qu'un effet marginal sur la hausse des effectifs, toutes choses égales par ailleurs.

La pression démographique pour les années à venir va affecter de manière importante tous les secteurs, avec un passage à la retraite massif de la population du secteur Nord en raison de son caractère périurbain, sans pour autant épargner les autres secteurs périphériques à la ville.

LE MOT DE LA FIN

Le présent rapport vient en complément de «l'analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région»¹. Si ce précédent document s'est focalisé sur les mesures communales existantes pour les seniors, la commission Seniors de Lausanne Région a jugé très opportun d'entreprendre ce diagnostic territorial complémentaire, qui s'intéresse à la description quantitative des seniors de la région lausannoise.

Au travers de cette nouvelle étude, les élu-e-s des municipalités pourront prendre connaissance de la situation démographique des seniors présents sur leur territoire, faire le constat de la mobilité

résidentielle de ces derniers, de leurs habitudes de logements, ainsi que de mesurer l'importance de la présence des services de proximité.

Ainsi, les politiques publiques à destination des populations seniors doivent être pensées en adéquation avec un ensemble de facteurs sociétaux. C'est le défi à relever pour les communes ces prochaines années.

La commission Seniors, composée de 14 élu-e-s des municipalités de la région lausannoise, se réjouit d'avance d'accompagner les communes désireuses de mettre en place des projets à l'intention de leurs seniors. Les thèmes à traiter s'annoncent variés et intéressants.

¹ Hugentobler, V., Lambelet, A., Brzak, N., & Ly, S. M. (2019). Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région | www.lausanneregion.ch/analyse-seniors

ANNEXES

Tableau des valeurs relatives à la migration représentées dans les cartes à l'échelle de la commune.

NoOFS	COMMUNE	SECTEUR	TAUX EMIGRATION	TAUX IMMIGRATION	MOBILITE RESIDENTIELLE
5586	Lausanne	Lausanne	0.009	0.006	0.016
5581	Belmont-sur-Lausanne	Secteur Est	0.025	0.010	0.035
5584	Épalinges	Secteur Est	0.011	0.009	0.020
5806	Jorat-Mézières	Secteur Est	0.014	0.005	0.019
5606	Lutry	Secteur Est	0.016	0.011	0.027
5792	Montpreveyres	Secteur Est	0.056	0.019	0.075
5588	Paudex	Secteur Est	0.018	0.009	0.026
5590	Pully	Secteur Est	0.014	0.009	0.023
5611	Savigny	Secteur Est	0.019	0.007	0.026
5799	Servion	Secteur Est	0.029	0.006	0.034
5514	Bottens	Nord	0.025	0.007	0.032
5515	Bretigny-sur-Morrens	Secteur Nord	0.031	0.020	0.051
5582	Cheseaux-sur-Lausanne	Secteur Nord	0.015	0.019	0.034
5516	Cugy	Secteur Nord	0.023	0.008	0.032
5523	Froideville	Secteur Nord	0.016	0.021	0.037
5585	Jouxens-Mézery	Secteur Nord	0.017	0.005	0.022
5587	Le Mont-sur-Lausanne	Secteur Nord	0.015	0.018	0.032
5527	Morrens	Secteur Nord	0.012	0.019	0.031
5592	Romanel-sur-Lausanne	Secteur Nord	0.020	0.009	0.030
5624	Bussigny	Secteur Ouest	0.014	0.008	0.022
5627	Chavannes-près-Renens	Secteur Ouest	0.011	0.011	0.022
5583	Crissier	Secteur Ouest	0.015	0.009	0.024
5635	Ecublens	Secteur Ouest	0.012	0.007	0.019
5589	Prilly	Secteur Ouest	0.012	0.009	0.021
5591	Renens	Secteur Ouest	0.008	0.007	0.015
5648	St-Sulpice	Secteur Ouest	0.016	0.029	0.045
5651	Villars-Sainte-Croix	Secteur Ouest	0.011	0.017	0.027

Tableau des valeurs relatives à l'âge moyen des seniors, au revenu annuel net moyen (en milliers de francs) des seniors et à leur accessibilité moyenne (en minutes) aux services de santé (tous types confondus) à l'échelle des numéros postaux.

NPA	LOCALITE	AGE MOYEN	REVENU MOYEN	ACCES SERVICES SANTE
1000	Lausanne 25	71.5	53.20	15.2
1000	Lausanne 26	75.5	61.80	17.8
1000	Lausanne 27	75.7	50.70	13.4
1003	Lausanne	75.5	56.00	8.4
1004	Lausanne	76.1	45.50	9.3
1005	Lausanne	76.1	57.90	9.1
1006	Lausanne	76.0	59.00	9.8
1007	Lausanne	76.1	52.10	9.8
1008	Prilly	76.6	48.80	10.1
1008	Jouxens-Mézery	74.5	306.20	14.0
1009	Pully	76.3	123.40	11.5
1010	Lausanne	75.5	50.80	11.9
1012	Lausanne	75.7	56.50	11.0
1018	Lausanne	75.2	43.80	10.3
1020	Renens VD	75.1	47.10	11.7
1022	Chavannes-près-Renens	74.5	42.70	13.4
1023	Crissier	74.1	63.10	13.6
1024	Ecublens VD	74.5	58.30	14.7
1025	St-Sulpice VD	75.2	101.00	15.3
1029	Villars-Ste-Croix	73.6	94.10	16.3
1030	Bussigny	73.8	63.60	14.2
1032	Romanel-sur-Lausanne	73.3	71.80	13.8
1033	Cheseaux-sur-Lausanne	73.8	72.90	15.8
1041	Bottens	72.6	81.10	24.1
1052	Le Mont-sur-Lausanne	74.5	90.90	12.7
1053	Cugy VD	74.8	86.90	18.9
1053	Bretigny-sur-Morrens	74.6	106.30	21.4
1054	Morrens VD	74.3	105.10	20.4
1055	Froideville	73.3	85.30	24.0
1066	Epalinges	75.2	93.00	13.9

Tableau des valeurs relatives à l'âge moyen des seniors, au revenu annuel net moyen (en milliers de francs) des seniors et à leur accessibilité moyenne (en minutes) aux services de santé (tous types confondus) à l'échelle des numéros postaux. (suite)

NPA	LOCALITE	AGE MOYEN	REVENU MOYEN	ACCES SERVICES SANTE
1068	Les Monts-de-Pully	75.5	98.90	17.3
1073	Savigny	73.7	92.30	19.7
1073	Mollie-Margot	73.5	80.30	24.4
1076	Ferlens VD	75.7	82.70	23.9
1077	Servion	73.0	81.10	25.4
1080	Les Cullayes	72.8	84.70	24.8
1081	Montpreveyres	75.6	74.20	22.5
1083	Mézières VD	75.6	71.80	25.8
1084	Carrouge VD	73.1	70.80	25.7
1090	La Croix (Lutry)	73.9	136.10	14.6
1092	Belmont-sur-Lausanne	74.3	99.30	15.2
1093	La Conversion	74.5	123.20	13.0
1094	Paudex	74.3	112.10	12.0
1095	Lutry	75.6	112.80	13.5



Avec le soutien
de l'Etat de Vaud



- › Rédaction: Microgis SA
- › Couverture et mise en page: Lausanne Région
- › Impression: Copytrend Lausanne
- › Tirage : 200 ex.